

- **Vous** venez de recevoir un diagnostic de maladie neurodégénérative (maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée) ;
- **Votre proche** vient de recevoir un diagnostic de maladie neurodégénérative ;
- La nouvelle est **déstabilisante** pour vous ;
- Et vous souhaitez connaître les **différentes aides possibles** en fonction de votre situation ?

Ce dépliant reprend des indications pour vous aider.



## Contacts

### Personne de contact

N. Polinard  
Neuropsychologue  
04 323 62 40 (mardi et jeudi)

### Secrétariat général

04/323 23 23  
du lundi au vendredi  
de 8h à 18h

### E-mail

nina.polinard@chuliege.be

### Adresse

CHU de Liège – Site CNRF  
Centre Neurologique  
et de Réhabilitation Fonctionnelle  
Champ des Alouettes, 30  
4557 – FRAITURE

Editeur responsable :  
CHU de Liège  
Avenue de l'Hôpital, 1  
4000 Liège  
Janvier 2024

# Maladie d'Alzheimer ou Maladie apparentée



Service de Psychologie clinique  
et d'Action sociale

**CHU**  
de Liège

## Introduction

Vous avez consulté un neurologue suite à des troubles de la mémoire et/ou d'autres fonctions cognitives qui entraînent des difficultés dans votre vie quotidienne (ex: orientation spatio-temporelle, langage, concentration).

Celui-ci vous a recommandé de réaliser un bilan neuropsychologique complet et des examens complémentaires (imagerie cérébrale).

Suite à ces différents examens, le neurologue vient de vous annoncer un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Cette nouvelle est probablement perturbante et vous pourriez avoir besoin d'aide.

## Quelles sont les différentes solutions d'aide ?

### 1) La Clinique de la Mémoire

#### A un stade léger à modéré de la maladie.

La Clinique de la Mémoire s'adresse aux patients ayant reçu un diagnostic de pathologie neurodégénérative à un stade débutant à modéré qui vivent à domicile. Il s'agit d'une prise en charge qui permet de se servir des capacités cognitives préservées du patient et de trouver des moyens de compensations afin de faire face aux difficultés du quotidien.

Au CHU, ce service est proposé uniquement sur le **site du Brull** (tél : 04 323 30 42).

### 2) Intervention à domicile

#### A tout stade de la maladie.

En fonction du stade de la maladie, que le patient vive seul ou non, il existe plusieurs aides possibles adaptées à vos besoins : ergothérapeute pour aménager le domicile, infirmier(e) (prise des médicaments, perte d'autonomie pour les soins quotidiens), aide-familiale (préparation des repas, aide pour les courses, présence), aide-ménagère, garde malade (présence continue de jour comme de nuit), etc.

Vous pouvez vous adresser à l'assistant(e) social(e) de votre mutuelle et/ou de votre commune.

### 3) Centre de jour en maison de repos

#### A un stade avancé de la maladie.

Les centres de soins de jour accueillent durant la journée des personnes âgées dépendantes. Cette prise en charge à la journée, avec un accueil et des activités ciblées, permet de favoriser le maintien à domicile. Ils sont souvent annexés à une maison de repos.

### 4) Aide aux aidants

#### A tout stade de la maladie.

Des séances psychoéducatives qui s'adressent aux personnes qui s'occupent de façon quotidienne d'un proche souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée (soutien, conseils, compréhension de la maladie d'un point de vue cognitif et comportemental, déconstruction d'idées reçues, etc.).

## Informations complémentaires

Vous avez besoin de plus amples informations ?

Il est possible de prendre rendez-vous pour **une séance d'informations** au CHU - site CNRF, auprès de Nina Polinard (neuropsychologue) au 04 323 23 23.

## Autres contacts utiles

- Plateforme Bien Vivre Chez Soi : [www.bienvivrechezsoi.be](http://www.bienvivrechezsoi.be)
- Répertoire de toutes les associations liées à la santé et au social en Province de Liège : [www.aliss.be](http://www.aliss.be)
- [www.chuliege.be/psychologie-clinique-et-action-sociale](http://www.chuliege.be/psychologie-clinique-et-action-sociale)

